

Le concept d'aménagement pour les années à venir

Robert Frairet livre sa réflexion



Le concept d'aménagement pour les années à venir

Lors du dernier Comité de Pilotage du SCOT et de la session du Conseil Départemental, Robert Frairet livre sa réflexion sur le concept d'aménagement pour les années à venir. Au-delà d'une prospective d'ordre général, les priorités d'adaptation aux infrastructures nécessaires au quotidien doivent être une priorité.

Il conviendrait d'insister sur les thématiques d'aménagement, de maintien et d'adaptation des différentes infrastructures de production, de transports, de distribution en matière d'énergie (gaz et électricité), eau potable, télécommunications.

Si on peut observer, dans la contribution gersoise, les grands axes de soutien et de développements attendus, la fragilité prévisible des infrastructures est une évidence à court et moyen termes.

INFRASTRUCTURES

Avec 190.000 habitants, donc 110.000 à 120.000 habitations qui, hors zones agglomérées, constituent un habitat diffus important, la pérennité des services de quel niveau qu'ils soient, constitue dans l'enjeu d'égalité des territoires, une préoccupation majeure. J'ai précédemment saisi Madame la Présidente du SCOT sur les problématiques eau et électricité. Dans cette contribution, il paraît très important d'y réserver une très grande insistance.

A ce jour, les baisses réelles d'aides à l'investissement réduisent déjà ce concept d'égalité de territoires et, par voie de conséquence, l'égalité des populations à l'accès aux services vitaux et structurels.

Il est donc primordial que ces impératifs soient placés en position dominante dans la contribution au SRADDET.

GERS NUMÉRIQUE

Une priorité sur l'amélioration du réseau mobile de téléphonie s'impose. Pour ce qui concerne l'aménagement numérique du Gers, il ne serait pas raisonnable d'en faire une demande expresse puisque Gers Numérique, émanation du Conseil Départemental et des communautés de communes, s'est inscrit dans une démarche très positive.

L'enjeu de développement est largement atteint puisque l'objectif de Gers Numérique est d'équiper 100 % des Gersois à 8 mégas, alors que l'état des lieux antérieur correspondait au plus mauvais débit de France.

La mise en place de 700 km de fibre, de 103 relais avec trois ans d'avance sur le programme de l'Etat, font du Gers le premier réseau de fibre optique d'Occitanie.

Les expérimentations en réseau WI-FI pour apporter du THD par les fréquences TNT sont déjà opérationnelles.

Donc, le Gers, doté d'une dynamique de désenclavement numérique, donne des gages de modernité et de développement, un atout non négligeable pour accueillir les nouvelles populations tournées vers ce concept de décentralisation.

LA PLACE DE LA RURALITÉ

Dans la déclinaison que le Préfet de la Région Occitanie présentait, les attractivités les plus importantes se situaient sur trois axes : mer – montagne – canal du Midi.

Le Gers doit rappeler que la ruralité est un élément majoritaire de l'occupation de l'espace (plus de 60 % sur la région actuelle).

Un accent particulier sur les services de proximité, la politique des bourg-centres, leur réhabilitation, la résorption de l'habitat indigne sont autant de sujets à allier à la mobilité et à l'adaptation au handicap.

Tous ces dossiers sont communs au territoire gersois, tout comme l'aide à la personne, le renouvellement des générations et le maintien des services.

OCCUPATION DE L'ESPACE

L'occupation de l'espace est au prix d'une politique contractuelle régionale qui englobera les activités agricoles et les filières, et la découverte patrimoniale et les paysages, un atout touristique évident (source CDT) 7 % du PIB vient du tourisme.

Donc, l'accent doit être mis avec insistance sur les enjeux des infrastructures, eau- électricité- téléphonie- gaz, avec la spécificité du mitage et les besoins progressifs des années à venir.

La reconnaissance de l'occupation de l'espace, de la préservation des zones naturelles et boisées, d'une agriculture diversifiée, d'une dynamique touristique croissante, met en évidence l'impérieuse nécessité d'un accompagnement contractuel régional en tenant compte de la spécificité de chacun des territoires.

PCAET

L'engagement PCAET de diverses collectivités ouvre la voie à une nouvelle organisation de production ENR et à une démarche environnementale de qualité pour laquelle il faut rappeler l'importance à la Région.

LOGEMENT

Une politique du logement social qui intègre toutes les catégories avec un point particulier et important, celui de la mobilité et l'adaptation au handicap.

FORMATION

La formation des publics fragilisés par la perte d'emploi appelle également une organisation de proximité par la mise en place de modules de formation au cœur des territoires.

ENR : Énergies Renouvelables

CDT : Comité Départemental du Tourisme

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

TNT : Télévision Numérique Terrestre

Photo de Une Laurent Lainé